  

**QIIRO vous propose des modèles de documents juridiques éprouvés, à jour des dernières réformes et règlementations en vigueur. Néanmoins, nos modèles restent généraux et nécessitent d’être adaptés.**

**En cas de doute sur la rédaction ou les conséquences juridiques de l’un de nos modèles de documents, nous vous recommandons l’accompagnement par un professionnel du droit.**

Mise en demeure de remboursement de prêt à un ami

Cher ami*,*

Le *(date)*, je vous ai consenti un prêt d'un montant de *(montant du prêt en lettres)* euros *(somme en chiffres entre parenthèses).* Dans ce contrat, vous deviez me rembourser chaque mois la somme de *(montant du prêt en lettres)* euros, *(somme en chiffres entre parenthèses)*,comprenant la dette principale et les intérêts.

Malgré toutes mes relances amicales, vous n'avez toujours pas honoré votre dette, or les mensualités sont arrivées à échéance. Vous me voyez donc contraint de vous mettre en demeure de me régler la somme de *(montant du prêt en lettres)* euros *(somme en chiffres entre parenthèses)* dans un délai de 10 jours à compter de la réception de ce courrier. À défaut de paiement dans ce délai, la totalité des sommes sera exigible.

En cas de non-exécution de votre obligation, je me verrai contraint de saisir le juge et d'engager une procédure de recouvrement à votre encontre.

Dans l'espoir de recevoir très vite de vos nouvelles, veuillez agréer, cher ami, l'expression de mes sentiments distingués.

À *(ville)*, le *(date)*,

*(Signature)*

*Pour information, nous ne pouvons pas engager de poursuites judiciaires avant d'avoir adressé une mise en demeure. Celle-ci constituera un élément de référence dans le cadre d’une éventuelle procédure judiciaire. Il est conseillé d’envoyer cette lettre en courrier recommandé avec AR ou par voie d'huissier et d’en conserver une copie.*

*En l’absence d’une réponse satisfaisante dans un délai de 8 jours, la demande d'injonction de payer pourra être faite auprès du Tribunal d'instance du domicile du débiteur via un formulaire type remis gratuitement par le greffe du tribunal.*

*Si le juge donne un avis favorable, il enverra une injonction de payer au débiteur qui disposera d'un mois pour s'y opposer. En cas de silence, le créancier pourra alors faire exécuter la décision par un huissier pour saisir, par exemple, le salaire du débiteur.*

*Si le juge s'oppose partiellement ou totalement à la requête, il faudra engager la procédure ordinaire.*

*Attention ! Si vous demandez des dommages intérêts, vous ne pourrez pas recourir à la procédure simplifiée de l'injonction de payer.*